

Sociétés de patronage : atelier sur les archives « Rollet »

Lieu : Archives départementales des Hauts-de-Seine, 137 avenue Frédéric-et-Irène-Joliot-Curie, 92000 Nanterre (tél. : 01 41 37 10 94)

Contacts sur place : Jasmine Gherram, chef du service des Fonds (jgherram@hauts-de-seine.fr), et Nathalie Aumaitre, archiviste au service des Traitements (naumaitre@hauts-de-seine.fr)

Effectif : 20 étudiants environ

Intérêts de l'atelier

1° Découverte de l'histoire des sociétés de patronage :

- en tant que toutes **premières associations de protection de l'enfance** fondées pour l'essentiel sous la III^e République (dont certaines ont perduré jusqu'à aujourd'hui à travers un certain nombre de transformations) ;
- en tant que **formule de transition** entre les formules d'enfermement inventées au XIX^e siècle (prison, placements des garçons dans les colonies pénitentiaires agricoles et des filles dans les Bons Pasteurs) et les internats et foyers promus et investis par des éducateurs à partir des années 1940 ... depuis les lois de protection de l'enfance de 1889-1898 jusqu'à l'ordonnance du 2 février 1945 ;
- en tant que formule accordant une **place centrale au travail**, en particulier auprès de ménages paysans à la campagne pour les garçons, comme domestiques en ville pour les filles ;

2° Réflexion sur les trajectoires des jeunes suivis et sur le vocabulaire utilisé pour les qualifier, eux et leurs parents ; à relier avec **la pratique des écrits professionnels** aujourd'hui ;

3° Réflexion sur les différences de traitement judiciaire et éducatif différenciés **entre filles et garçons**, par la comparaison entre le Patronage Rollet (garçons) et la Tutélaire (filles), à travers notamment la valorisation sociale

- de **l'installation agricole/artisanales** et de **l'engagement militaire des garçons** ;
- **du mariage** et de **l'entrée en religion des filles**.

Programme de la journée

Matin : exposé sur l'histoire des sociétés de patronage dans le cadre plus large de la justice des mineurs (diaporama pouvant être diffusé au choix en présentiel ou distanciel) :

1. La justice des mineurs et la figure d'Henri Rollet ;
2. Le Patronage de l'enfance et de l'adolescence, dit Patronage « Rollet » (1890-1949), société de patronage pour garçons ;
3. La Tutélaire (fondée en 1914), société de patronage pour filles.

Après-midi : consultation aux Archives départementales en 4 ou 5 groupes de 4-5 étudiants :

- de registres du Patronage Rollet ;
- de registres et de dossiers individuels de la Tutélaire.

La présentation par diaporama de la Tutélaire peut éventuellement être faite l'après-midi entre les deux séances de consultation d'archives.

Archives à disposition l'après-midi

Groupes d'étudiants	Patronage Rollet (garçons)* 1890-1949		Tutélaire (filles) 1914-...	
	Registres de placement par le Tribunal pour enfants de la Seine	Registres de placement par les familles	Registres de placements des jeunes filles	Dossiers Individuels des jeunes filles
1	2293W8	2293W84	2294W1	2295W9 2295W10 2295W18
2	2293W9	2293W85	2294W2	2295W10 2295W18
3	2293W10	2293W86	2294W3	2295W10 2295W11 2295W12
4	2293W11	2293W87	2294W4	2295W12 2295W13
5	2293W12	2293W88	2294W5	2295W14

*Pas de dossiers individuels conservés du Patronage Rollet.

Les registres de placement rassemblent, sur une ou deux pages pour chaque jeune :

- les informations personnelles et familiales (naissance, adresse, parents...),
- les informations sur les décisions judiciaires concernant le garçon ;

- les informations sur le déroulement du ou des placements : lieux de placements successifs, conduite de l'enfant, incidents (vols, fugues...).

Les dossiers individuels de La Tutélaire contiennent essentiellement de la correspondance (courriers des jeunes filles ou de leur famille, des écoles communales de la Seine, des employeurs...). De nombreux courriers de jeunes filles sont adressés directement à Henri Rollet.

NB : s'il n'y a que 4 groupes d'étudiants, le 2^e groupe pourra recevoir à la fois les registres 2294W2 et 2294W5 étant donné le plus faible nombre de dossiers correspondant à leur registre.

Contrairement aux registres, **les dossiers individuels de la Tutélaire** ne seront pas délivrés en totalité aux étudiants, mais remis **avec parcimonie** et en reprenant les dossiers consultés pour éviter les mélanges :

- les dossiers que le groupe du CNAHES aura lui-même repéré au préalable comme intéressants (**travail de repérage encore à faire**) ;
- les dossiers que les étudiants choisiront d'après les informations du registre mis à leur disposition (les numéros de dossiers étant indiqués sur chaque page de registre) ;

Les dossiers de la Tutélaire étant assez lacunaires, on informera chaque groupe des numéros de dossiers disponibles qu'ils peuvent effectivement consulter :

Groupe n°1

Cote registre : 2294W1 (comptes 1 – 360)

Cotes dossiers correspondantes : 2295W9 (n°101-150), 2295W10 (n°151-194, 680-699), 2295W18 (n°321-394)

Dossiers disponibles : 101-103, 106-109, 111-119, 121, 123-142, 144-150, 151, 152, 153, 158, 160, 164, 165, 166, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 187, 188, 189, 194, 321, 322 - 328, 330, 331, 332, 334, 340, 341-348, 351, 352 - 354, 356 - 359, 360.

Dont dossiers volumineux : 113, 160, 166, 345, 347.

Voir aussi la cote dossiers 2430W1 (comptes 244-320)

Groupe n°2

Cote registre : 2294W2 (comptes 361 – 690)

Cotes dossiers correspondantes : 2295W18 (n°321-394), 2295W10 (n°151-194, 680-699)

Dossiers disponibles : 394, 680, 681, 684, 686 - 689.

Dont dossiers volumineux : 684, 686, 688.

Groupe n°3

Cote registre : 2294W3 (comptes 691-1033)

Cotes dossiers correspondantes : 2295W10 (n°151-194, 680-699), 2295W11 (n°700-755), 2295W12 (n°765-799, 1040-1100)

Dossiers disponibles : 691, 694, 695, 697, 698, 703-706, 708-711, 713-714, 716-722, 724-730, 732-739, 740-746, 749, 751-755, 756, 759, 763, 766, 767, 772, 773, 774, 775.

Dont dossiers volumineux : 753, 758

Groupe n°4

Cote registre : 2294W4 (comptes 1034 – 1391)

Cotes dossiers correspondantes : 2295W12 (n°765-799, 1040-1100), 2295W13 (n°1102-1179, 1286-1297)

Dossiers disponibles : 1045, 1050, 1052, 1053, 1054, 1058, 1060, 1068, 1072bis, 1073, :1072, 1078, 1079, 1080, 1081, 1089, 1092, 1099, 1100, 1102-1103, 1105-1110, 1112-1125, 1127, 1127-1131, 1134, 1137-1144, 1146-1158, 1160-1162, 1166, 1168, 1173-1175, 1178-1179, 1286-1293, 1297.

Dont dossiers volumineux : 1141-1142

Groupe n°5

Cote registre : 2294W5 (comptes 1392-1726)

Cotes dossiers correspondantes : 2295W14 (n°1522-1595, 2280-2293)

Dossiers disponibles : 1552, 1523, 1524, 1525 - 1529, 1535 - 1540, 1543, 1500, 1503 - 1506, 1509, 1513, 1515-1519, 1520, 1521, 2282, 2285 - 2288.

Dont dossiers volumineux : 1530 (assez volumineux), 1514 (assez volumineux), 2281 (très très volumineux, s'étale de 1921 à 1935).

Consignes et thèmes de discussions de l'après-midi

1° Sur les registres du Patronage Rollet :

Chaque groupe a pour mission de trouver à la fois un parcours à l'issue « positive » et un parcours à l'issue « négative » et de les raconter en quelques mots :

Issues « positives » :

- Groupes 1-2 : Un placement chez un cultivateur ou un artisan qui se passe « bien », une perspective professionnelle prometteuse
 - o Discussion : comment se passent généralement les placements à la campagne ? Entre l'idéal affiché d'un accueil « familial » et des réalités d'exploitation et de servage, sous un contrôle limité de la part de la Société de patronage. Durées des placements ? Saisonnalité ?

- Groupe 3-4-5 : Un engagement militaire
 - Discussion : l'engagement militaire éventuellement comme moyen d'échapper aux difficultés accumulées ; surtout comme moyen de se racheter moralement aux yeux de la société ; aussi un contexte marqué par un fort patriotisme sous la IIIe République et surtout bien sûr durant la première guerre mondiale ; mais certains se retrouvent dans les bataillons d'Afrique (anciens condamnés au civil et militaires sanctionnés, plus forte discipline, cf. guerre du Rif 1921-1927 contre tribus berbères révoltées) et restent donc marqués jusque dans cet engagement par leur parcours judiciaire ;

Issues « négatives » :

- Groupe 1 : Parcours difficile (mauvaises observations de l'employeur, fugues...) au sein de la Société de patronage jusqu'à la majorité et la fin de la prise en charge ;
- Groupes 2-3 : La colonie pénitentiaire agricole ou la prison ;
- Groupes 4-5 : Disparition (éventuellement après plusieurs épisodes de fugues) ...

2° Sur les registres et dossiers de La Tutélaire

Chaque groupe recevra, en plus de « son » registre :

- Un ou deux dossier(s) sélectionné(s) par le groupe CNAHES sur un thème particulier, par exemple : *(cette partie reste à construire par le groupe CNAHES)*
 - Issues « négatives » :
 - *L'accès à la majorité sans amendement, avec de possibles mauvaises fréquentations ;*
 - *Un (rare) placement de fille à la campagne qui tourne mal ;*
 - *Placement final au Bon Pasteur ;*
 - *Fugue et disparition ;*
 - *Un probable décès par avortement ;*
 - ...
 - Issues « positives » :
 - *Une « docilité » retrouvée (mais à quel prix ?) ;*
 - *Une entrée en religion ;*
 - *« Placée auprès de son mari » : le mariage comme issue à tous les problèmes ;*
 - *Un placement final dans un « bon » internat ;*
 - *Un placement professionnel qui se passe « bien » ;*
 - ...

- Un ou deux dossier(s) « bonus » choisi(s) librement par chaque groupe parmi ceux disponibles. Si le dossier reçu est insatisfaisant, il y a possibilité d'en demander un autre.

3° Questions générales

1° Comment sont qualifié-e-s les garçons et les filles passé-e-s par ces Sociétés de patronage ?

- On prêtera attention en particulier aux « diagnostics » du médecin psychiatre (Dr Collin, prédécesseur du Dr Georges Heuyer)
- Qu'est-ce qui est le plus problématique pour les garçons et pour les filles ? Des filles « indociles », « vicieuses »... à surveiller continuellement et rigoureusement, des garçons « voleurs », « menteurs »... à corriger dans leurs actes.
- Dans le prolongement : que dit-on de leurs parents ?

2 Quels sont les motifs de leur accueil dans ces Sociétés de patronage ?

- Vagabondage et mendicité, petits vols, attentats aux mœurs... chez les garçons
- Indocilité, vice... chez les filles

3° Par quels aspects apparaissent une forme de paternalisme de ces Sociétés de patronage ?

- Patronage Rollet : la gestion du pécule, comme le ferait un « bon père de famille » ; situation comparable de l'Assistance publique ;
- Tutélaire : les lettres et cartes de vœux des jeunes filles à la directrice de la Tutélaire (Mlle Puel) et à Henri Rollet... Figure de « grand-père » bon et protecteur du fondateur. Les filles en difficulté vont jouer plus ou moins sur cette fibre : des lettres porteuses à la fois de marques d'affection filiale et d'appel à la sollicitude.

4° Qu'écririez-vous sur ces garçons et ces filles aujourd'hui (auteurs de petits vols, en situation d'errance...) ? Et que feriez-vous ?

5° Quelle place du travail auprès de l'action éducative ?

- L'orientation « travail » presque exclusive des sociétés de patronage peut résonner avec certains discours réactionnaires d'aujourd'hui : « mettre les jeunes au travail (ou à l'armée) pour les faire filer droit ». Cf. article de Julie Couronné (INJEP) : préjugés concernant une jeunesse « démissionnaire par rapport au travail » (2022) : <https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2022/11/DL199-Dossier-6.-La-jeunesse-au-travail-en-finir-avec-les-prejuges.pdf>
- Dans les internats d'après-guerre, l'obtention du CAP reste un gage de réussite éducative. Les premiers éducateurs doivent prendre leurs marques par rapport aux moniteurs d'atelier / éducateurs techniques... qui eux ont un « vrai métier » ...
- Aujourd'hui chantiers éducatifs, formations professionnelles, entreprises d'insertion...

Version du 09/11/2023